

Chronique

INTERNATIONALE

Conférence d'urgence

Lucien Gauthier

Sous l'égide des grandes puissances, le Conseil national de transition (CNT) est en train de préparer la formation d'un « gouvernement » en Libye. Les oppositions se multiplient, les tensions s'exacerbent entre groupes islamiques radicaux ou modérés, ceux qui sont plus ou moins laïques et ceux qui sont de la Tripolitaine ou de Cyrénaïque. Pendant ce temps-là, les violences se poursuivent, et les bombardements de l'Otan aussi. Une véritable chasse à l'homme s'organise contre les migrants africains qui étaient venus travailler en Libye. La situation est tellement dégradée que deux cents Noirs ont été emprisonnés plusieurs jours alors que ce sont des Libyens venus du sud du pays. De nombreux Africains sont battus ou assassinés, sous prétexte de lutter contre les mercenaires qui servaient Kadhafi. Les Touaregs sont également l'objet de la répression. Ce qui les conduit à franchir les frontières pour aller se réfugier dans un des autres pays sahéliers.

Comme si des forces cherchaient à ce que les Touaregs revendiquent la constitution d'une « République des Touaregs », c'est-à-dire exactement ce que Kadhafi avait proposé en 2005 avec le projet de création d'un « Targuistan », ce qui permettrait de dépecer les pays sahéliers, notamment l'Algérie.

Dans le même temps, la presse met en évidence les tensions entre les milices rebelles berbères et arabes, mais également entre celles de l'ouest et de l'est de la Libye. Toutes les conditions d'une dislocation de la Libye se réunissent et leurs conséquences débordent déjà dans les pays voisins. L'armée tunisienne a eu ainsi un affrontement violent dans le sud avec une caravane de voitures 4 x 4, en provenance de Libye, qui fuyait l'Algérie. C'est dans ces conditions que le Parti des travailleurs d'Algérie a lancé l'appel à une conférence d'urgence « contre la guerre, l'occupation et la dislocation des nations dans la région du Maghreb et du Sahel ».

Cette conférence devrait se tenir avant la fin de l'année 2011.



Lisez Fraternité, journal du Parti des travailleurs d'Algérie

L'événement

TUNISIE

Entretien avec Mohamed Ben Jannette

Pas de souveraineté sans remise en cause de la tutelle de l'impérialisme

Propos recueillis par Mohamed Ben Larbi

C'est à l'occasion de son passage à Paris que j'ai eu le plaisir de m'entretenir avec Mohamed Ben Jannette. Militant révolutionnaire dès les années 1960, et ce, à l'heure du bourgeoisisme triomphant, il a participé à l'animation de la revue *Perspectives*, qui a eu un grand écho, principalement dans le milieu étudiant. Pendant de longues années, il subit la répression et l'emprisonnement. Sa santé l'oblige à se tenir à l'écart de toute activité politique, mais sa foi révolutionnaire est entièrement intacte. Eu égard à notre vieille amitié, il a bien voulu répondre à mes questions.

Aujourd'hui, dans la presse tunisienne, on ne parle que des partis politiques et des élections à l'Assemblée constituante. Est-ce que les débats, et les déclarations faites par les uns et les autres, correspondent aux revendications du peuple tunisien ?

Il faut d'abord revenir au déclenchement de la révolution et au premier mot d'ordre qui a surgi dans les manifestations à Sidi Bouzid et ailleurs : « *Le travail est un droit, bande de corrompus !* » Le peuple tunisien, les jeunes sans emploi mettaient en avant leur première revendication : l'emploi ; car pour des centaines de milliers de jeunes, le régime de Ben Ali est synonyme de chômage, de misère, de corruption. Le 14 janvier et les mobilisations qui ont conduit à la fuite de Ben Ali ne sont ni des faits inattendus ni



Mohamed Ben Jannette, militant révolutionnaire dès les années 1960.

des faits isolés dans l'histoire. Ils prennent leur racine dans les mobilisations de 2002 et 2008 dans le bassin minier du sud-ouest. La mobilisation de 2008 de toute la ville de Redeyef contre la corruption et la misère, qui a duré plus de six mois, était annonciatrice — pour qui sait lire et comprendre les faits — du 14 janvier 2011. Toute la politique de Ben Ali pendant plus de vingt ans a été tournée vers la privatisation des entreprises et des richesses du pays, au détriment de l'emploi et du développement de l'activité économique. Prends l'exemple du bassin minier de Gafsa : la privatisation de la compagnie a non seulement privé la nation d'importantes ressources financières, mais elle a empêché la

mise en valeur du potentiel industriel de la région, comme l'exploitation des gisements de gypse ou le retraitement des déchets de phosphate, qui s'amoncellent à perte de vue dans le paysage de la région. Alors, que les partis politiques débattent sur les alliances qu'ils veulent conclure, ou qu'ils avancent tous sans exception le slogan de « la protection des objectifs de la révolution » ne répond en rien à la question centrale posée par la révolution.

Quelle est donc cette question centrale ?

Certes, l'Assemblée constituante aura pour mission de poser le socle constitutionnel de la Tunisie souveraine. Mais cette souveraineté que nous recherchons depuis plus de

cinquante ans ne peut être acquise si nous n'accomplissons pas la tâche principale, si l'Assemblée constituante ne prononce pas, ne déclare pas que la Tunisie souveraine revoit toutes ses atelles avec l'impérialisme, qu'elle redevient maîtresse de ses richesses et de ses entreprises. C'est à cette condition que la Tunisie sera sur la voie de la conquête de sa souveraineté. C'est à cette condition que l'on pourra négocier et signer de nouveaux traités d'égal à égal avec les autres nations, débarrassés des chaînes de la tutelle et de la soumission. A mon sens, c'est cette question qui doit être au centre du débat politique, et non les manigances et les calculs politiques pour obtenir plus de sièges à l'Assemblée constituante. ■

Les diplômés chômeurs confrontés à la réalité de la "transition démocratique"

Correspondant

Depuis le 30 mai, des diplômés chômeurs occupent les locaux de l'union régionale des travailleurs de Tunisie (UGTT), à Kasserine.

Le 6 septembre, les vingt-trois occupants et occupantes ont choisi d'entamer une grève de la faim, cette fois dans les locaux de l'administration régionale de l'enseignement.

Après la publication des résultats de l'admission au concours de professeur de l'enseignement primaire, cinq d'entre eux se sont passés la corde au cou et menacent de se pendre sur le parvis de l'administration à cause de l'injustice des résultats. Négligés, deux jours après, ils passent à l'acte. Sauvés de justesse, ils reprennent l'occupation après avoir quitté l'hôpital.

Le 20 septembre

A Nabeul, l'administration régionale de l'enseignement a été assiégée par des dizaines de diplômés chômeurs qui, scandalisés par les

résultats du concours, ont rejoint le mouvement lancé trois mois auparavant par leurs camarades de Kasserine. A Jendouba, ils ont même occupé les locaux. A Médnine, ils manifestent et gagnent la population à leur cause.

Le lundi 26 septembre

A l'appel de l'Union des diplômés chômeurs, une manifestation a eu lieu devant les locaux du ministère de l'Education nationale. Comme au temps de Ben Ali, la police intervient brutalement, faisant usage de ses matraques et de ses gaz lacrymogènes. A Kasserine, à la suite de la tentative de suicide collectif des cinq occupants, un appel à la grève générale a été lancé pour le 19 septembre. Douze partis dominants, craignant l'impact d'une telle grève sur le processus électoral, se réunissent avec le préfet et signent un communiqué discréditant l'appel. La grève du 19 septembre n'a pas eu lieu, mais dimanche 25 septembre, au soir, des heurts violents ont opposé les jeunes à l'armée et aux forces de l'ordre. Caïd Essebsi,

le Premier ministre provisoire, lors de son discours du 18 août, avait rappelé l'état d'urgence en vigueur et promis sa stricte application. C'est ainsi que les travailleurs de la compagnie aérienne Novel Air de l'aéroport de Djerba se sont vus notifier un avertissement les menaçant de licenciement collectif s'ils n'arrêtaient pas leur grève. L'état d'urgence criminalise également le droit de grève. Mais cela n'empêche pas les grèves et les occupations d'avoir lieu un peu partout : PTT, à Sfax, usines de textile, à Béja, etc.

Nouveaux accords avec l'Union européenne...

Le bureau exécutif de l'UGTT, de son côté, a appelé d'ici les élections du 23 octobre 2011 « les partenaires sociaux, les membres du gouvernement et les hommes d'affaires à se mobiliser pour trouver des solutions aux problèmes, par le dialogue et la négociation et à lutter contre tout ce qui peut nuire aux principes et objectifs de la révolution ». Le gouvernement provisoire a signé de nouveaux accords de prêts avec la France.

L'Union européenne étudiera, les 27 et 28 septembre, le soutien à la « transition démocratique ».

... et avec les Etats-Unis

Les Etats-Unis ont signé avec la Tunisie, lors de la 66^e session de l'Assemblée générale de l'ONU, un accord de partenariat politique et économique pour soutenir la « démocratie » en Tunisie, la société civile et collaborer aux dispositifs sécuritaire et militaire.

Sur la banderole, il est écrit : "Nous réclamons l'insertion dans la vie active !"



Banderole dans la manifestation des diplômés chômeurs, le 26 septembre, au ministère de l'Education nationale.

ÉGYPTE

La grève des enseignants égyptiens prend une ampleur sans précédent

Correspondant

En grève depuis le jour de la rentrée scolaire, le 17 septembre, des dizaines de milliers d'enseignants, plus de 100 000 selon les estimations, ont convergé de tous les gouvernorats d'Égypte vers le siège du Premier ministre, au Caire, le 24 septembre.

Commencée à 10 heures, la manifestation n'a cessé de grossir. Son caractère massif témoigne de l'élargissement de la grève depuis la semaine dernière. Nombre de parents d'élèves sont là. « Les parents doivent soutenir les professeurs dans leur grève parce que le ministère continue à ignorer ses promesses. Ils sont comme n'importe quel secteur de travail de la société qui a des droits », dit un parent d'élève, venu soutenir les professeurs. Les enseignants demandent le limogeage du ministre de l'Éducation, Ahmed Gamal Moussa, qui est au gouvernement depuis le 11 février, date de la chute de Moubarak, et qui était membre du parti du président déchu, le Parti national démocratique.

Devant le siège du Premier ministre, des milliers ont scandé : « Les enseignants veulent congédier le ministre » ou encore, « Scandale et enseignement : Moussa fait partie de l'ancien régime ».

Ils dénoncent les salaires de misère qui les obligent à travailler la nuit pour pouvoir nourrir leur famille. « Le soir, je dois travailler comme serveur dans un restaurant pour compléter mon salaire mensuel de 700 livres (89 euros) », explique un professeur d'arts appliqués qui enseigne depuis neuf ans dans une école publique.

Ils trouvent inacceptable le refus du ministère de réévaluer leurs salaires, et exigent que le salaire minimum soit fixé à 1 200 livres (149 euros). Ils demandent le versement de la prime de 200 % du salaire fixe qui a été promise à tous les agents du secteur public et qui n'a pas été versée.

A Assouan, en Haute-Égypte, les enseignants ont manifesté devant

le siège du gouvernorat et à Louxor, où plus de 200 écoles publiques sont en grève, selon des membres du syndicat indépendant de Louxor, des centaines de professeurs ont défilé dans le centre-ville. Après avoir reçu les représentants des syndicats d'enseignants, le Premier ministre, Charaf, a convoqué une réunion d'urgence du Conseil des ministres, dimanche 25 septembre. Trois grèves majeures étaient à l'ordre du jour du conseil : celle des enseignants, celle des médecins et celle des conducteurs de bus.

Le 25 septembre, la grève entrait dans sa deuxième semaine. Les écoles du Caire enregistraient un taux élevé de grévistes et le ministère reconnaissait qu'un nombre croissant d'enseignants rejoignait la grève.

Ce même dimanche, les travailleurs du port de Sokhna, sur la mer Rouge, mettaient fin à une semaine de grève victorieuse.

Les négociations qui se sont déroulées à Suez avec les représentants de l'armée, de l'autorité portuaire de la mer Rouge, du gouverneur de Suez et de la direction de l'opérateur ont débouché sur la création immédiate d'un syndicat, l'éviction de directeurs accusés de maltraiter les salariés, le versement de primes égales à 30 % du salaire et la restructuration du système des salaires.

A l'annonce des résultats, les travailleurs ont scandé « Une main, une main » (Unité) et « Pain, liberté et justice sociale ! »



Enseignants en grève, en manifestation au Caire.

Photo Fouad Elgarnousy

Le "modèle de la transition démocratique"

Correspondant

Démarrant une tournée en Égypte, en Tunisie puis en Libye, le Premier ministre turc, Recep Tayyip Erdogan, est arrivé au Caire le 12 septembre.

Les Frères musulmans, venus nombreux pour l'accueillir à l'aéroport, ont scandé « L'Égypte et la Turquie, le califat est notre envie », « L'Égypte et la Turquie, nous sommes unis », ou encore « Erdogan, Erdogan, un grand salut des Ikhwan » (ikhwan signifie frères en arabe).

La Turquie est un Etat laïque

Mais Erdogan n'a pas répondu à cet enthousiasme délibéré. Il s'est employé à souligner que « la Turquie était un Etat laïque et qu'il souhaitait à l'Égypte qu'elle prenne le même chemin ». Contrarié, le candidat probable du courant salafite à l'élection présidentielle égyptienne, Hazem Salah Abou Ismaïl, a répondu sur sa page Facebook que c'était « une surprise qu'aux cris de la foule égyptienne lui rappelant le califat musulman, Erdogan réponde en préconisant la laïcité... Nous ne croyons pas que l'expérience turque soit souhaitable pour l'Égypte. »

Le Parti de la justice et du développement (AKP) de Erdogan, au pouvoir depuis 2002, est qualifié d'« islamiste modéré » et la Turquie est aujourd'hui érigée en « modèle de transition démocratique ». Gratifié de ce label, Erdogan a donc

fait le voyage en Égypte et en Tunisie où les processus révolutionnaires ont déstabilisé l'ordre que l'impérialisme entend imposer aux peuples. La Turquie est membre de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (Otan).

Le gouvernement d'Erdogan, qui s'était dans un premier temps prononcé contre l'intervention militaire des « amis occidentaux » en Libye, s'est félicité du transfert du commandement des opérations aux « mains de l'Otan », avant d'accepter d'envoyer des navires de guerre au large de la Libye, sous l'égide de l'Otan, pour faire respecter l'embargo sur les armes.

La Turquie vient d'accepter d'accueillir sur son territoire un radar américain qui fait partie d'un bouclier antimissiles de l'Otan.

La Turquie, qui s'érige en modèle de transition démocratique, entend désormais privilégier ses relations avec l'Égypte.

« Ce sera un axe de démocratie avec un grand D. Une alliance entre deux des plus grandes démocraties de la région, du nord au sud, de la mer Noire à la vallée du Nil, au Soudan », a déclaré le ministre des Affaires étrangères turc.

Serait-ce une version réformée du Grand Moyen-Orient cher à l'administration américaine ? Quoi qu'il en soit, la « transition démocratique » en Égypte donne des ailes à de nombreux dirigeants du Parti national démocratique (PND) de Moubarak, aujourd'hui dissous, qui ont fondé de nouveaux partis politiques et cherchent à faire alliance avec les partis islamistes en vue des élections parlementaires à venir.

PALESTINE

Jeu de dupes à l'ONU sur le dos du peuple palestinien

François Lazar

Mahmoud Abbas, chef de l'Autorité palestinienne, a donc déposé devant l'Assemblée générale de l'ONU une demande officielle d'admission de la « Palestine » comme Etat membre.

Au-delà des images de foule accueillant Abbas à son retour de Washington, le peuple palestinien, qui est à 70 % un peuple de réfugiés, s'interroge négativement sur la capacité de l'ONU à régler quoi que ce soit.

Un simple recul dans le temps montre à chacun que, pratiquement, le rôle de l'ONU est de faire respecter le sacro-saint « droit international » lorsque celui-ci va dans le sens des intérêts américains.

La plupart des dizaines de résolutions de l'Assemblée générale de l'ONU condamnant l'Etat d'Israël auraient suffi, s'il s'était agi d'un autre Etat non soutenu par les Etats-Unis, à déclencher contre lui les foudres du genre dame du monde. Nombreuses sont les résolutions de l'ONU qui ont appelé à la création d'un Etat palestinien.

Le "droit international" ?

La résolution 181 prévoyait explicitement l'établissement de ce pseudo-Etat sur 46 % de la Palestine historique, comme le rappelle le journaliste Robert Fisk. La résolution 465, adoptée en 1980, demande à Israël de « démanteler les colonies existantes » dans les territoires occupés de 1967, tout en précisant que toutes les mesures prises par Israël pour « changer le caractère physique, la composition, la structure institutionnelle ou le statut des territoires arabes occupés depuis 1967, Jérusalem y compris, n'ont pas de base légale » et constituent des violations flagrantes du droit international, rappelle de son côté Ali Abunimah dans le magazine *Foreign Affairs*. Il faudrait, de même, citer le rapport Goldstone, qui a établi que l'armée israélienne avait commis des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité dans la bande de Gaza en janvier 2009. Il faudrait, de même, évoquer la décision de la Cour internationale de justice, qui a jugé illégal le mur qui fait ressembler la Cisjordanie à une prison à ciel ouvert. L'ONU, si elle permet aux petites nations de « s'exprimer » aux côtés des grandes, n'est rien d'autre, à travers le Conseil de sécurité qui en est l'exécutif, que la couverture diplomatique de la politique de l'impérialisme le plus puissant dans le monde. La plupart des observateurs ont noté le discours radicalement pro-israélien de Barack Obama, d'où ressort l'impression que c'est la Palestine qui occupe Israël.

Le pacifiste israélien Uri Avnery, lui-même sioniste, a caractérisé ce discours comme « l'art de l'hypocrisie : presque toutes



22 septembre, camp de Chatila, au sud de Beyrouth : un vieux réfugié palestinien montre sa carte d'identité, établie sous mandat britannique.

Photo AFP

les affirmations dans le passage du discours concernant la question israélo-palestinienne étaient des mensonges ».

De son côté, Benyamin Netanyahu, Premier ministre israélien, a utilisé plusieurs fois le mot « paix » dans son propre discours, devant une salle à moitié vide, tout en accusant les Palestiniens d'avoir toujours refusé de négocier. Quant à Abbas, il a bien indiqué que son

Le rôle de l'ONU est de faire respecter le "droit international" lorsque celui-ci va dans le sens des intérêts américains

intention n'était pas de « délégitimer Israël », mais uniquement l'occupation et la colonisation. Pourtant, et on le voit tous les jours sur le terrain, l'Etat hébreu peut-il être défini autrement que comme un Etat de type colonial ? Dans la même cérémonie, Sarkozy proposait que la « Palestine » soit reconnue comme un pays observateur (comme le Vatican !)... à condition de ne pas chercher à traduire Israël devant la Cour internationale de justice. Tous évoquent la reprise du mal nommé « processus de paix », qui n'a rien engendré d'autre que guerres, tueries et vol des terres palestiniennes.

La marge de manoeuvre de Mahmoud Abbas

Mahmoud Abbas, dont les prisons sont pleines, et qui place son opération dans le contexte des « révolutions arabes », n'a jamais eu (ni voulu dégager) la moindre marge de manoeuvre vis-à-vis du département d'Etat américain. Rappelons que les accords d'Oslo, en 1993, ne prévoyaient pas la perspective d'un Etat palestinien, mais mettaient en place une Autorité palestinienne et divisaient la Cisjordanie en trois zones, dont une exclusivement réservée aux colons israéliens. Le rôle de cette Autorité palestinienne, consti-

tuee alors que l'armée israélienne ne parvenait plus à maîtriser l'Intifada (soulèvement) populaire, fut de chercher à contenir puis réprimer les revendications palestiniennes démocratiques.

Depuis, la concentration des pouvoirs à Ramallah a abouti à l'appauvrissement de l'instance internationale représentative de la totalité du peuple palestinien, l'OLP. On constate d'ailleurs que parmi les centaines de milliers de Palestiniens réfugiés au Liban, en Jordanie et ailleurs, une inquiétude s'exprime quant au fait que la reconnaissance d'un « Etat palestinien » à Gaza et en Cisjordanie condamnerait la perspective du droit au retour pour des millions de réfugiés.

Un "nouveau Moyen-Orient"

C'est la « feuille de route » de George Bush et de Sharon qui a évoqué, du point de vue de l'impérialisme, la perspective d'un « Etat palestinien », les stratèges de Washington considérant que c'était là la seule façon d'ouvrir la perspective d'un « nouveau Moyen-Orient » dans lequel l'Etat d'Israël serait intégré et reconnu. Il s'agissait d'une « normalisation ».

Abbas, dont l'existence politique est liée à cette opération, ne tient plus que parce qu'il peut toujours payer les 160 000 fonctionnaires de l'Autorité palestinienne et il joue là sa propre existence et celle de sa fraction. En effet, si le « Grand Moyen-Orient » ancienne formule impliquait de faire pression sur Israël, en échange d'une intégration de gré ou de force des réfugiés palestiniens et de l'abandon du droit au retour tout en renforçant les Etats arabes dits modérés, la résistance des peuples, la révolution tunisienne et surtout, l'irruption des masses égyptiennes remettant en cause les accords de collaboration, ébranlent tout le dispositif.

Plus question de faire pression sur Israël, qui s'affiche de nouveau comme le seul soutien valable de l'impérialisme dans la région, d'autant plus que celui-ci connaît un effondrement social et une crise interne sans précédent.